

COMMENT EMPRUNTER UNE ŒUVRE ?

Protocole de diffusion
Éducation Nationale

L'établissement scolaire emprunteur s'engage à :

L'élaboration du projet artistique et culturel

- Prévoir avec le FRAC **une visite de l'établissement** afin de choisir un lieu adapté pour la présentation des œuvres et des conseils pour l'aménagement d'un espace d'exposition.
- élaborer avec le FRAC la proposition artistique et la sélection des œuvres les plus adaptées au contexte donné ;
- adresser un **courrier de demande de prêt, à l'attention du directeur du FRAC**, précisant :
 - la nature du projet
 - les œuvres présélectionnées
 - les dates
 - le lieu de la manifestation
 - le nom et les coordonnées des enseignants relais en charge du projet
- Votre demande de prêt sera étudiée en comité de prêt (cf. calendrier)

Conditions logistiques

- **compléter, signer et retourner les feuilles de prêt** et la convention qui auront été transmises par le FRAC
- fixer et respecter très précisément les dates d'enlèvement et de retour des œuvres avec le régisseur du FRAC selon un calendrier validé conjointement,
- identifier le technicien de l'établissement scolaire qui effectuera l'accrochage et le décrochage
- **prendre en charge le transport des œuvres** aller-retour et leur assurance clou à clou
- **avant l'enlèvement des œuvres, fournir au FRAC l'attestation d'assurance clou à clou transmise par la compagnie de l'établissement couvrant les risques de responsabilité civile, incendie, vol, vandalisme, inondation et autres pertes, détériorations et destructions des œuvres concernées.**
Assurance « clou à clou » : induit cette notion d'aller-retour inhérente au mouvement d'une œuvre, en rappelant d'une manière imagée qu'on la décroche d'un endroit pour la raccrocher dans un autre, même si celle-ci est conditionnée en caisse et non exposée.
- mettre en œuvre toute la logistique nécessaire à la bonne présentation des œuvres de la collection (aménagement du lieu, équipe technique pour accrochage et décrochage, circulation, signalétique...)
- **compléter et signer les constats d'état des œuvres lors de l'accrochage et du démontage (documents transmis par le FRAC lors du transport)**
- assurer les **bonnes conditions de présentation des œuvres** qui seront validées par le FRAC et si besoin par les artistes, notamment en matière de conservation et de sécurité des œuvres
- **tenir immédiatement informé le FRAC des éventuels problèmes qui pourraient apparaître durant le prêt (Pascal Prompt et Annabelle Arnaud)**
- informer le FRAC de tout changement de lieu d'accrochage et demander une autorisation spécifique en cas de transfert de l'œuvre dans un autre lieu

Communication

- Soumettre à la **validation du FRAC** tout document édité dans le cadre du projet
Par exemple : carton d'invitation du vernissage, affiche, livret d'exposition, cartels, communiqué destiné au public, à la presse.
Envoi par mail du contenu et de la présentation à Annabelle Arnaud.
- Pour l'ensemble des documents de communication, veillez à **préciser notre partenariat sur le projet ainsi que la mention "œuvres de la collection du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur"**.
- Si vernissage ou finissage, réaliser le carton d'invitation à partir du gabarit transmis par le FRAC respectant le **protocole Etat/Région**.

Dates des comités de prêts

- Jeudi 13 février 2014
- Jeudi 3 mars 2014
- Jeudi 10 juillet 2014
- Jeudi 16 octobre 2014

Vos contacts

- Annabelle Arnaud, responsable des projets en milieu scolaire et de la formation
annabelle.arnaud@fracpaca.org
04 91 90 28 72
- Pascal Prompt, chargé de collection, régie
pascal.prompt@fracpaca.org
04 91 90 29 35

FRAC Provence
Fonds Régional d'Art Contemporain
Alpes Côte d'Azur

20, bd de Dunkerque t +33 (0)4 91 91 27 55
13002 Marseille e infos@fracpaca.org
www.fracpaca.org

Le Fonds régional d'art contemporain est financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la communication / Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est membre de Platform, regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain et membre fondateur du réseau Marseille Expos.